



Une aire éducative : Qu'est-ce ?



Un petit espace naturel géré de manière participative par des élèves, encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement

ESPACE NATUREL



Un projet pédagogique pluridisciplinaire mené par un groupe classe tout au long de l'année scolaire

PROJET



Concept né en 2012 en Polynésie française dans les îles Marquises qui concerne aujourd'hui près de 1000 écoles et établissements scolaires.

CONCEPT



Le dispositif des AE est animé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et par les missions académiques au développement durable (MA EDD Amiens)

ACCOMPAGNEMENT



ELEVES ACTEURS

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...)

VIVRE

TRANSMETTRE

CONNAITRE



QUI ?

Projet éco-citoyen qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire des classes de CE2, cycle 3, cycle 4 et de lycées



GOVERNANCE

L'OFB coordonne l'ensemble des AE sur la base des orientations prises par le comité de pilotage (trois ministères : Éducation nationale jeunesse et sports, Transition écologique et cohésion territoires, Outre-Mer)



COMMENT ?

3 étapes :

- Identifier une structure référente compétente
- Se rapprocher de la commune pour le choix des sites
- Evaluer le coût du projet avant le dépôt de demande de financement



FINANCEMENT

Les dépenses sont principalement liées aux interventions de la structure référente (en moyenne 4000€ par an) et peuvent être prises en charge par « La Trousse à projet »